

<b>Date rédaction</b>	Juillet 2022	<b>Lieu</b>	Mairie de la Hague	<b>Version</b>	V1
<b>Rédacteur</b>	APN	<b>Date réunion</b>	29/06/2022		
Prénom et nom		Organisme			
<b>Membres du conseil portuaire</b>					
M. Yvan Taillebois	Président			x	
<b>Représentants du concessionnaire</b>					
M. Damien Pillon	Titulaire			x	
Mme Isabelle Fontaine	Titulaire			x	
Mme Frédérique Boury	Suppléante				x
M. Olivier Lemaigen	Suppléant			x	
<b>Représentants du conseil municipal de la commune de la Hague</b>					
M. Antoine Lupo	Titulaire			x	
Mme Pauline Bedel	Suppléante				x
<b>Représentantes personnel concessionnaire</b>					
M. Florent Duloir	Titulaire			x	
M. Vincent Pinatel	Suppléant				x
<b>Représentants personnel gestion des ports</b>					
M. Thierry Leteissier	Titulaire			x	
<b>Représentant de l'activité pêche</b>					
M. Guy Mauger	Titulaire				x
M. Sébastien Cauchon	Titulaire				x
M. Baptiste André	Suppléant				x
M. Cédric Delacour	Suppléant			x	
<b>Représentants de l'activité plaisance</b>					
<b>Port d'Omonville-la-Rogue</b>					
M. Serge Lecadet	Titulaire			x	
M. Martial Maignan	Titulaire			x	
M. Gilbert Rebillard	Titulaire				x
M. Robert Néel	Suppléant				x
M. Pierre Voisin	Suppléant				x
<b>Port Racine</b>					
M. Jacques Audoire	Titulaire				x
M. Philippe Sanson	Suppléant				x
<b>Port de Goury</b>					
M. Jacques Berrat	Titulaire			x	
M. Patrick Lebiez	Titulaire			x	
M. Alexis Le Tullier	Titulaire			x	
M. David Lucas	Suppléant				x
Mme Marie-Paule Fleury	Suppléante				x
M. Marcel Lecouvey	Suppléant				x
M. Alain Dixneuf	Suppléant				x
<b>Autres participants</b>					
Mme Nathalie Madec	Conseillère départementale			x	
M. Jean-Marc Frigout	Conseiller départemental				x
Mme Manuela Mahier	Maire de la commune de la Hague				
M. Pascal Monhurel	Maire d'Omonville-la-Rogue			x	
M. Philippe Gasnier	Maire d'Auderville				
M. Antoine Lupo	Maire de Saint Germain des Vaux				
M. René Boivin	Association des Usagers du port Racine			x	
Mme Garçon	Commune nouvelle de la Hague			x	
M. Stéphane Gautier	Directeur de la mer, des ports et des aéroports			x	
M. Arnaud Leroux	Chef du service portuaire et aéroportuaire			x	

Le conseil portuaire des ports de la Hague s'est réuni le 29 juin 2022, à la mairie de la Hague, sous la présidence de **M. Taillebois**, représentant le président du conseil départemental. **M. Taillebois** remercie les membres du conseil portuaire pour leur présence, puis il invite **M. Leteissier** à procéder à l'appel des membres et constate que le quorum est atteint.

**M. Taillebois** invite **M. Leteissier** à présenter le premier point à l'ordre du jour.

### **I - Approbation du compte-rendu de la réunion du 14 décembre 2021**

**M. Taillebois** demande s'il y a des commentaires sur ce compte-rendu. Aucune remarque n'étant formulée, il est approuvé à l'unanimité.

### **II – Compte de résultat 2021**

**M. Leteissier** présente le compte de résultat 2021, et demande s'il y a des questions.

**M. Lemaignan** précise que le Département s'est engagé à financer certains travaux tels que les joints (16 000 € par an), 32 950 € ont été versés correspondant au financement des travaux 2020 et 2021, sans cette subvention le résultat ne serait pas positif de + 16 000 €.

En l'absence de questions, **M. Leteissier** présente le point suivant.

### **PORT D'OMONVILLE-LA-ROGUE**

**M. Leteissier** présente le nombre de mouillages à savoir :

Le port d'Omonville-la-Rogue est consacré à la pêche et à la plaisance, sa capacité est de 69 postes. 64 contrats mouillages dont 60 « plaisance » et 4 contrats « professionnel » contre 65 contrats plaisance en 2020.

Il précise qu'il y aura 5 postes au lieu de 6 en ligne F.

#### **Point sur les travaux**

**M. Leteissier** présente les travaux effectués par l'équipe d'entretien de la SPL depuis le dernier conseil portuaire :

- nettoyage de la cale et de l'escalier (mensuel/grand coefficient) ;
- changement de chaîne ;
- pose d'une main courante ;
- entretien mât de charge ;
- inspection des mouillages.

Il poursuit en présentant les travaux d'investissement réalisés par le gestionnaire en 2021 :  
- fourniture et pose d'un nouveau treuil potence par l'entreprise Réel (4 697 €).

**M. Leteissier** précise que des instructions ont été mentionnées sur le mât de charge et doivent être respectées, afin d'assurer la pérennité de cet outillage.

**M. Berrat** demande que la liste des chaînes de mouillages qui ont été remplacées soit communiquée à l'association.

**M. Duloir** répond que la liste est tenue à jour et leur sera communiquée.

**M. Leteissier** informe que les travaux et achats de fonctionnement sur les crédits départementaux s'élèvent pour l'année 2021 à 500,41 € TTC.

#### **Domaine technique et administratif**

**M. Lemaignan** explique que deux mouillages situés à l'extérieur, ne font pas partie de la concession portuaire, ils avaient été mis en place par la communauté de communes de la Hague, et demande l'avis des membres du conseil portuaire afin de supprimer ces deux mouillages. Cette opération pourrait être réalisée avant l'été.

**M. Leteissier** précise que les chaînes pourraient être enlevées, mais qu'il n'est pas possible de sortir les deux corps morts.

**M. Taillebois** demande l'avis du conseil portuaire.

Avis favorable à l'unanimité.

**M. Taillebois** demande s'il y a des questions.

**M. Berrat** informe qu'il y a des travaux urgents à effectuer sur un muret situé à côté de la digue.

**M. Duloir** répond que ces travaux seront réalisés avant l'hiver.

**M. Berrat** fait part que des usagers n'ont pas reçu leurs factures.

**M. Duloir** précise que certains contrats n'étant pas revenus signés, les factures n'ont pas été éditées, des relances vont être envoyées.

**M. Delacour** revient sur le compte rendu du dernier conseil portuaire et sur la facturation du mât de levage.

**M. Duloir** informe qu'il n'y a pas eu de facturation étant donné que des problèmes de fonctionnement sont apparus.

**M. Delacour** précise qu'il ne voit pas d'inconvénient à ce que les plaisanciers utilisent le treuil.

## PORT RACINE

**M. Leteissier** indique que le port Racine est consacré à la pêche et à la plaisance, sa capacité est de 25 postes, aucun professionnel n'y est recensé ;

### Point sur les travaux

**M. Leteissier** présente les travaux effectués par l'équipe d'entretien de la SPL :

- nettoyage mensuel de la cale (mensuel/grand coefficient) ;
- changement d'un poteau d'amarrage ;
- travaux de maçonnerie.

**M. Leteissier** informe que les travaux et achats de fonctionnement sur les crédits départementaux s'élèvent pour l'année 2021 à 290,41 € TTC.

**M. Boivin** précise qu'il y a 25 contrats.

**M. Duloir** répond qu'il y avait un contrat qui n'avait pas été réglé, mais cela vient d'être effectué.

**M. Lemaigen** informe qu'un usager a fait part qu'il ne trouvait pas de place pour se garer.

**M. Lupo** explique qu'une réflexion est engagée par l'office de tourisme.

**M. Boivin** précise qu'il avait sollicité le Département afin de réaliser un parking sur un autre emplacement pour les randonneurs du GR 223.

**M. Lupo** répond que c'est en cours.

## PORT DE GOURY

**M. Leteissier** indique que le port de Goury est consacré à la pêche et à la plaisance avec une capacité de 40 postes dont 4 réservés pour les pêcheurs professionnels (2 sont utilisés), 35 contrats de mouillages au 01/11/2021 contre 36 contrats au 01/11/2020.

Il explique que M. Digard n'étant plus considéré comme « professionnel », la place de « professionnel » a été attribuée à **M. Cauchon**.

**M. Lemaigen** propose que soit acté par le conseil portuaire que cette place soit attribuée à **M. Cauchon**.

**M. Leteissier** demande s'il y a la possibilité d'attribuer un poste de plaisance à M. Digard.

**M. Lebiez** répond qu'il y a une place de disponible si la longueur du navire est inférieure à 5 mètres 50.

### Point sur les travaux

**M. Leteissier** présente les travaux effectués par l'équipe d'entretien de la SPL depuis le dernier conseil portuaire :

- jointoiement ;
- nettoyage des cales et de l'escalier (mensuel/grand coefficient) ;
- entretien des ordures et terre-plein ;
- réparation d'un banc ;
- pose de panneaux ;
- soudure sur le rail de la station SNSM.

Il informe que les travaux et achats de fonctionnement sur les crédits départementaux s'élèvent pour l'année 2021 à 566,41 € TTC.

**M. Leteissier** demande s'il y a des questions.

**M. Lebiez** informe qu'il manque de nombreuses étiquettes de marquage des places, et fait part que certaines manilles sont plus marquées que d'autres par la corrosion.

**M. Leteissier** répond que les manilles ont été achetées en deux lots différents, que cette problématique a été relevée.

### Actualisation des plans de réception et de traitement des déchets des ports patrimoniaux de la Hague :

**M. Leteissier** informe que l'année 2021 n'a occasionné aucune procédure de signalement des insuffisances des installations de réception.

Il explique le changement de réglementation concernant les plans de réception et de traitement des déchets. Les ports patrimoniaux de la Hague vont pouvoir être exemptés (après déclaration auprès de l'administration) s'ils sont intégrés dans un système de traitement des déchets (déchetterie).

**M. Lupo** demande ce qu'il en est des totems de signalisation.

**M. Gautier** répond que la personne en charge de ce dossier a quitté le Département, ce dossier est repris mais qu'il est apparu que la taille envisagée des totems était à revoir pour certains ports, la mise en place est prévue pour 2023.

**M. Lupo** informe qu'il y a eu un problème avec les brises vent mis en place par un restaurateur, mais que la demande n'a pas été renouvelée pour 2022.

**M. Pillon** informe que le 8 septembre 2022, les collectivités ayant un port faisant partie de la SPL, vont être convoquées à Saint Lô. Le conseil d'administration de la SPL décidera de la liste des membres désignés pour siéger. Il informe que la commune de la Hague sera partie prenante de la SPL.

Aucune question n'étant formulée, **M. Taillebois** remercie les participants pour leur participation et la qualité des débats et lève la séance.

Saint-Lô, le 5 septembre 2022

Le président du conseil portuaire



Yvan Taillebois